

POLITIQUE. MICHEL MERCIER : PARTIRA, PARTIRA PAS ?

La rédaction | 04/01/2013 –

Michel Mercier doit se présenter aux élections de Thizy-les-Bourgs, mais ne pourra cumuler la fonction de maire avec la présidence du Conseil général du Rhône. Va-t-il démissionner ou inventera-t-il un des stratagèmes dont il a le secret ?...



©Olivier Chassignole

Grand animal politique, Michel Mercier a l'habitude de changer ses plans à la dernière minute pour créer la surprise et surtout préserver sa liberté. Après avoir concocté en catimini avec Gérard Collomb la création d'une eurométropole lyonnaise qui a pris tout le monde de court, il laisse maintenant planer le suspense depuis de longues semaines sur son éventuelle démission de la présidence du Conseil général du Rhône. Elu jusqu'en 2014, il a pourtant juré "exercer son mandat jusqu'au bout" lors de la dernière séance publique à la préfecture. Seul hic, mais de taille : il doit se présenter ce dimanche 5 janvier aux élections municipales dans son fief de Thizy, ville destinée à devenir "Thizy-les-Bourgs" après la fusion avec quatre autres villages. Or, Michel Mercier a toutes les chances d'en être élu maire, une des rares ambitions qu'il ait jamais affichées... Problème : la loi lui interdit de cumuler la présidence de deux exécutifs. Il lui faudra donc choisir. Rapidement. A moins que le roué ancien garde des Sceaux n'invente un nouveau stratagème d'évitement. Par exemple, rester simple conseiller municipal d'un maire de paille et de transition auquel il pourrait succéder en 2014. Et tenir les rênes de la future Métropole en attendant. Sacré Michel.